

ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

L'École de culture générale (ECG), dans le canton de Vaud, est l'une des trois filières offertes par le gymnase. Les élèves y préparent en trois ans un certificat de culture générale et, en un an supplémentaire, un certificat de maturité spécialisée. Pour l'option socio-éducative, il est également possible d'obtenir, en quatre ans, une maturité professionnelle et un CFC.

EN DÉTAIL

Après une première année en tronc commun, les élèves choisissent l'une des cinq options proposées : **artistique (musique ou arts visuels)**, **communication et information**, **santé**, **sociopédagogique** ou **socio-éducative**. Des cours spécifiques à l'option sélectionnée viennent compléter les neuf disciplines fondamentales. Tous les élèves doivent également réaliser des semaines de stage en 2^e, voire en 3^e année, ainsi qu'un travail personnel à la fin de leur École de culture générale.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'École de culture générale est accessible aux élèves qui ont obtenu un certificat d'études de la voie pré-gymnasiale (VP) ou, à certaines conditions, de la voie générale (VG) :

- ✓ 18 points et plus si l'élève a suivi, en niveau 2, trois disciplines à niveaux (français, allemand, mathématiques) + sciences de la nature
- ✓ 19 points et plus si l'élève a suivi deux disciplines en niveau 2 et une discipline en niveau 1 + sciences de la nature

DISCIPLINES FONDAMENTALES

- langue 1 (français)
- langue 2 (allemand ou italien)
- langue 3 (anglais)
- mathématiques (analyse, algèbre, géométrie)
- sciences expérimentales (biologie, chimie, physique)
- sciences humaines (histoire, géographie, économie et droit)
- informatique/bureautique
- activités artistiques (arts visuels ou musique)
- activités corporelles (éducation physique)

TRAVAIL PERSONNEL EN 3^E ANNÉE

Le travail personnel doit être en lien avec les domaines d'études généraux ou avec les domaines caractéristiques à l'option choisie. Pour l'option socio-éducative, le travail personnel doit être interdisciplinaire et centré sur un projet.

POUR LES ADULTES AUSSI

Les adultes peuvent préparer un certificat de culture générale dans le cadre d'études du soir. Sont proposées les options communication et information, sociopédagogique et santé.

Les études durent deux ans et sont accessibles après une formation professionnelle ou une expérience de vie jugée équivalente.

STAGE

Au cours de la 2^e année, les élèves réalisent un stage pratique de deux semaines dit « d'exploration » en milieu professionnel dans le domaine de l'option suivie. L'évaluation du stage par l'entreprise repose sur une grille d'évaluation disponible en ligne à l'adresse www.vd.ch/gymnase.

Dans l'option socio-éducative, les élèves de 2^e année effectuent plusieurs stages en institution (pour un total de sept semaines extrascolaires). En 3^e année, un stage de cinq semaines est au programme.

ET APRÈS ?

Le certificat de culture générale ouvre les portes de quelques Écoles supérieures du même domaine que l'option suivie. Complété par une maturité spécialisée ou une maturité professionnelle (option socio-éducative uniquement), ce titre donne accès à la procédure d'admission des Hautes écoles spécialisées (HES), en principe dans le domaine de l'option suivie. En revanche, il ne permet pas d'entrer directement à l'Université. L'option socio-éducative débouche en outre sur l'emploi. Les élèves de cette option peuvent effectuer une année de stage dans une institution en vue de l'obtention du CFC d'assistant-e socio-éducatif/-ve et de la maturité professionnelle santé et social.

Voir les fiches [Maturité spécialisée](#) et [Maturité professionnelle](#).

SUR INTERNET

www.vd.ch/gymnase
www.vd.ch/orientation

INSCRIPTIONS

En ligne à l'adresse www.vd.ch/gymnase, par le biais de la prestation « Procéder à l'inscription au gymnase ».

Les élèves provenant d'une école privée sont soumis à un examen d'admission qui a lieu en avril-mai dans un gymnase vaudois.



Délai d'inscription :
fin janvier